
PREMIERS ÉLÉMENTS D'UNE ENQUÊTE À AMORGOS (CYCLADES)

Émile Kolodny

Dans le cadre du programme de recherche franco-hellénique, associant l'Université de Paris X-Nanterre et le Centre National de Recherches Sociales (EKKE, Athènes) sur le thème de «La Grèce revisitée: analyses localisées du changement social 1960-1985», j'ai entrepris, à partir de l'automne 1986, une série d'enquêtes dans l'île d'Amorgos, la plus orientale des Cyclades (126 km², 1.722 habitants lors du recensement de 1981). Et plus spécialement au chef-lieu, Chora (353 habitants), bourg perché de type cycladien traditionnel, associant quelques fonctions centrales pour l'ensemble de l'île (*gymnase* et *lycée*, postes et télécommunications, succursale de la Banque Agricole, tribunal de paix, poste de gendarmerie, etc.) à des activités primaires qui, à l'exception de l'élevage ovin et caprin, sont quasiment en voie de disparition. Aux ressources fournies par les migrations, principalement vers l'agglomération d'Athènes et accessoirement vers l'Amérique et l'Australie, se sont ajoutés après la Seconde Guerre mondiale l'embauche dans la marine marchande et, plus récemment, le tourisme.

JUSTIFICATION DU CHOIX D'AMORGOS

L'essentiel de mes travaux antérieurs ayant porté sur la préparation d'une thèse sur «la population des îles de la Grèce»¹, avant de m'orienter vers l'étude des migrations helléniques en Allemagne Fédérale (1975-1980), il était naturel

Émile Kolodny est directeur de recherche au C.N.R.S., Aix-en-Provence.

1. EDISUD, Aix-en-Provence (1974), 2 vol. texte (829 p.) et atlas de 140 planches.

de choisir, dans le cadre du projet bilatéral précité, une entité relevant du domaine égéen. Toutefois, il m'a semblé superflu de reprendre mes enquêtes dans une île comme Samothrace, déjà amplement étudiée et revisitée entre 1968 et 1980, et qui a fait l'objet de plusieurs articles et ouvrages récents.²

Il m'a paru plus intéressant d'approfondir mes recherches dans la partie de l'Archipel où, hormis une étude urbaine portant sur Hermoupolis - Syra (1969) et un article sur l'îlot de Donoussa (1973)³ appartenant au groupe insulaire d'Amorgos, je n'avais entrepris aucune monographie de type rural.

Parmi les 24 «unités insulaires»⁴ qui composent le *nome* (département) des Cyclades, mon choix s'est arrêté sur Amorgos, où le hasard de mes premiers périple m'avait amené à amorcer une ébauche d'enquête en avril 1966. Ce matériau, fragmenté dans ma thèse, ou bien en grande partie non utilisé, pouvait effectivement servir de point de départ à une étude évolutive mieux charpentée d'un village cycladien. Par ailleurs, les liens d'amitié tissés avec la population locale depuis ma première visite, confortés par de brefs séjours en 1971, 1979 et 1984, devaient permettre une meilleure approche de ce microcosme. Effectivement, et bien que revenant en pleine période des élections municipales en automne 1986, j'ai pu mener sans trop de difficulté des relevés de documentation à la mairie de Chora et dans les autres services publics. Je remercie ici vivement l'ancien maire, Antonios M. Fostieris, et le nouvel élu, Nikolaos E. Synodinos, pour leur coopération. Ma gratitude va surtout au secrétaire de mairie, Markos I. Gavras, pour sa compétence et son indéfectible serviabilité. Que tous les habitants d'Amorgos qui ont bien voulu me témoigner leur confiance et me faire part de leur expérience, soient également et chaleureusement remerciés.

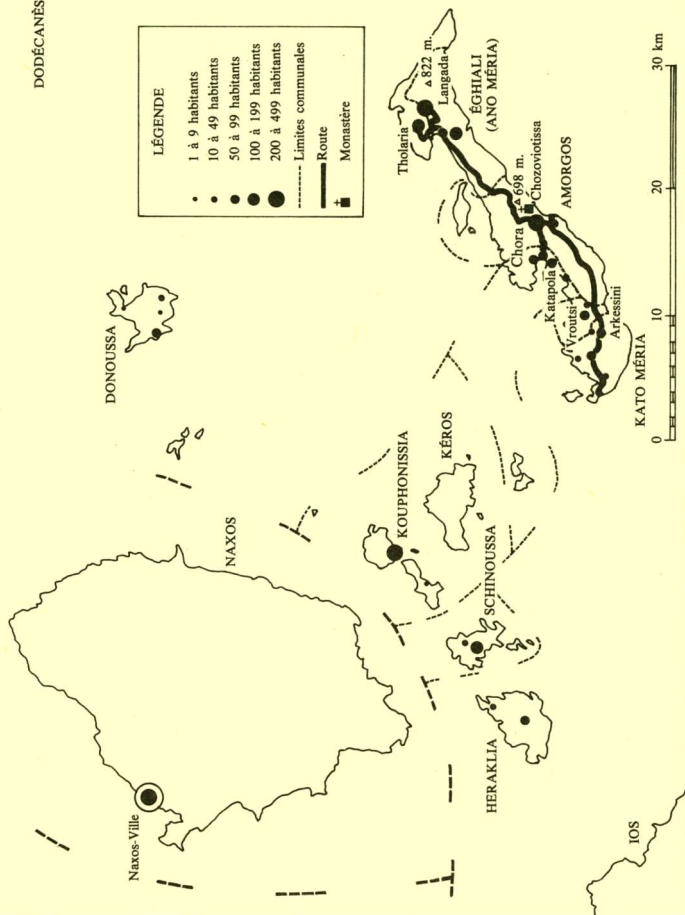
EXEMPLARITÉ D'AMORGOS

Bien que dû au hasard d'une pérégrination vieille de vingt ans, le choix d'Amorgos répond également à certains critères de l'évolution générale du monde insulaire grec. De dimensions médiocres et très faiblement peuplée au-

2. Dont *Samothrace sur Neckar...*, Aix-en-Provence (1982), 175 p. Traduction grecque publiée par l'EKKE, Athènes (1985), 149 p.

3. Kolodny, É.: «Hermoupolis - Syra: naissance et évolution d'une ville insulaire grecque», *Méditerranée*, n° 2 (1969), pp. 189-219. Et «Un îlot en Égée: Donoussa», *Méditerranée*, n° 2 (1973), pp. 19-25.

4. Île, ou groupe d'îles et îlots formant sur le plan administratif au moins une commune. La Grèce insulaire englobe 80 unités de ce type, avec 19,0% de l'espace et 14,2% de la population en 1981 (1.375.000 hab.).



jourd'hui (14 hab/km²), Amorgos est loin d'être la plus petite parmi les 80 «unités insulaires» de la Grèce. Au niveau des effectifs humains, elle occupe même une position médiane à la 41^e place, entre deux autres Cyclades, Siphnos (2.087 hab.) et Kéa (1.652 hab.), dans un ensemble dont 25% des cas se situent en-dessous du seuil théorique du minimum de survie démographique (500 individus).

Répartie aujourd'hui en six communes, la population d'Amorgos offre l'exemple de l'éclatement d'un habitat médiéval bicéphale. Il a essaimé depuis le siècle dernier en direction des parties basses de l'île, renforçant les marines et créant des hameaux bâtis en ordre lâche dans le *Kato Méria* (Bas Pays). La transformation de l'habitat saisonnier en villages à population permanente dans l'île principale s'accompagne par la colonisation durable des îlots voisins de Donoussa, Kouphonissia, Schinoussa et Héraklia. L'île-mère atteint son effectif maximal à la fin du siècle dernier (3.561 hab. en 1896), époque où Chora compte encore plus d'un millier d'habitants (1.325 hab. en 1889).⁵ C'était, comme beaucoup de Cyclades, une «île de Terriens», peuplée principalement de paysans, de bergers et des nombreux métayers du puissant monastère de la Chozoviotissa. On y subsistait en quasi-autarcie et dans la misère: spoliés par les négociants et les usuriers, les paysans optaient pour la mise en valeur des terres affermées par le monastère dans les îlots voisins (tableaux 1, 2, 3)*. En conséquence, l'évolution démographique s'y poursuit pendant la première moitié du XX^e siècle, tandis qu'à Amorgos même les habitants partent pour Athènes, l'Égypte et les pays d'outre-mer. Au fur et à mesure les métayers des îlots se libèrent par voie de fait de la tutelle du monastère. Le reliquat des terres arables et des pâturages appartenant à la Panaghia Chozoviotissa sera exproprié par l'État en 1952 et distribué à 181 microfundiaires et journaliers agricoles.

Le groupe insulaire d'Amorgos offre ainsi un exemple de fractionnement et d'essaimage de l'habitat plus complexe que celui qu'on trouve d'ordinaire dans beaucoup d'unités égéennes de même taille, qui ont souvent conservé une structure unicommunale, comme Kéa, Sériphos, Skyros ou Samothrace. Toutefois, on n'a pas assisté à un basculement global en faveur des localités côtières, ni à la formation d'un embryon d'organisme à vocation portuaire et urbaine du type d'Aghios Kirykos d'Icarie, de Pigadia (Karpathos) ou de Vathy d'Ithaque. L'île proprement dite d'Amorgos demeure scindée en deux, avec au nord-est la région d'Éghiali; au centre et au sud-ouest Chora, sa marine de Katapola et le *Kato Méria* (Bas Pays). Le chef-lieu perché conserve

5. Voir tableaux statistiques nos 1, 2 et 3.

* Tous les tableaux figurent à la fin du texte.

ses attributions administratives et scolaires, tandis que Katapola ajoute à sa fonction portuaire quelques *pandopolia* (épicerie-bazar-quincaillerie) mieux achalandés et des installations touristiques plutôt modestes: cafés-restaurants, petits hôtels et chambres à louer chez l'habitant, un camping.

ABSENCE D'UN CENTRE URBAIN ARCHIPÉLAGIQUE ET EMPRISE D'ATHÈNES

En l'absence d'un centre polyvalent au sein même du groupe micronésique, Naxos-ville (3.844 habitants en 1981), où siègent depuis 1986 un *éparque* (sous-préfet) et les services délégués de la *nomarchie* (préfecture) des Cyclades, assure pour Amorgos les fonctions de pôle urbain de premier degré. Mais la ville au plein sens du terme, ce n'est pas à Naxos, île avec laquelle Amorgos entretient les rapports de proximité les moins laborieux, ni à Hermoupolis - Syra qu'on la trouve effectivement. Cette fonction urbaine est assurée, quasiment sans partage, par l'agglomération d'Athènes. C'est du Pirée ou de Rafina que partent les cars-ferries, qu'embarquent les passagers ordinaires et les touristes, les camions ayant remplacé les *tachydromi* (postiers privés) qui faisaient auparavant la navette entre l'île et la capitale, encombrés de paniers et de bidons d'huile. C'est à Athènes qu'on va pour une consultation médicale spécialisée, pour accoucher, pour une ultime hospitalisation aussi. Désormais, la plupart des cérémonies de mariage, même quand les deux conjoints résident à Amorgos, ont lieu dans la capitale. Les jeunes y font leurs études universitaires, y apprennent un métier, s'y enrôlent dans la marine marchande, y fondent un foyer et y font carrière. On s'y installe parfois sur le tard, les vieilles gens rejoignant leur progéniture après la mort du conjoint. Quant à ceux qui décèdent à l'hôpital, bien peu sont effectivement rapatriés dans l'île. Que l'on y réside ou non, c'est dans l'agglomération d'Athènes que se font la plupart des investissements, d'ordinaire dans l'immobilier.

Combien de gens originaires du groupe d'Amorgos sont domiciliés aujourd'hui dans le Grand Athènes? Il n'existe, bien entendu, aucune donnée précise à ce sujet. D'après le «registre de citoyenneté» (*dimotologhion*) de Chora, qui énumère les seuls individus et ménages ayant conservé leur domicile légal dans la commune, pas moins de 407 personnes sur les 998 inscrits vivants en octobre 1986 résident effectivement en Attique, pour 342 à Chora même.⁶ Il s'agit là d'un effectif minimum, puisqu'il n'englobe pas ceux

6. Voir tableau n° 4. Une grande partie des «non définis» (99 cas) sont d'anciens émigrants, partis en Égypte par exemple, et qui sont vraisemblablement installés aujourd'hui à Athènes.

qui ont «transféré leurs droits» (électoraux) dans la capitale, parfois depuis plusieurs décennies. En conséquence, on peut estimer que les *Amorgiani* d'Attique sont au moins aussi nombreux que ceux recensés dans les dix communes du groupe (2.310 hab. en 1981) et pourraient même atteindre 4.000 à 5.000 individus (tableau 4).

Cette estimation est corroborée par l'analyse de la liste des abonnés aux «Échos d'Amorgos», un des trois journaux mensuels de l'île paraissant à Athènes.⁷ En excluant les abonnés résidant à Amorgos et les îlots voisins, les institutions publiques et culturelles, les multiples «journaux insulaires» et quelques personnalités politiques, on énumère 626 abonnements servis à des personnes physiques demeurant dans le reste de la Grèce en automne 1987. Sur cet effectif, 594 individus habitent l'Attique (95%): 212 à Athènes même, 86 au Pirée et dans les communes voisines, 196 dans la périphérie sud et sud-est, etc. On reviendra ultérieurement sur la distribution géographique des abonnés à ce journal de sensibilité de gauche. Diffusé dans près de six cents foyers de la région urbaine d'Athènes, il est plausible d'estimer que ce mensuel touche une population de 2.500 à 3.000 personnes.

OBJECTIFS ET PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Une étude monographique de géographie humaine, centrée sur un village comme Chora, ne peut être saisie que dans ses deux cadres de référence spatiale: l'île d'Amorgos et ses îlots satellites d'une part, d'autre part l'étroite dépendance envers la métropole athénienne et les liens tissés avec cette «diaspora».

Au cours des deux premières années de l'enquête, en 1986 et 1987, l'essentiel des recherches a été effectué dans l'île. Il a été, d'une part, procédé au relevé systématique de documents intéressant la population, ses structures et son évolution:

1. Résultats des recensements de la population par commune et localité, depuis le XIX^e siècle et jusqu'en 1981, principalement auprès de l'*Office National de Statistique de la Grèce* (Athènes).

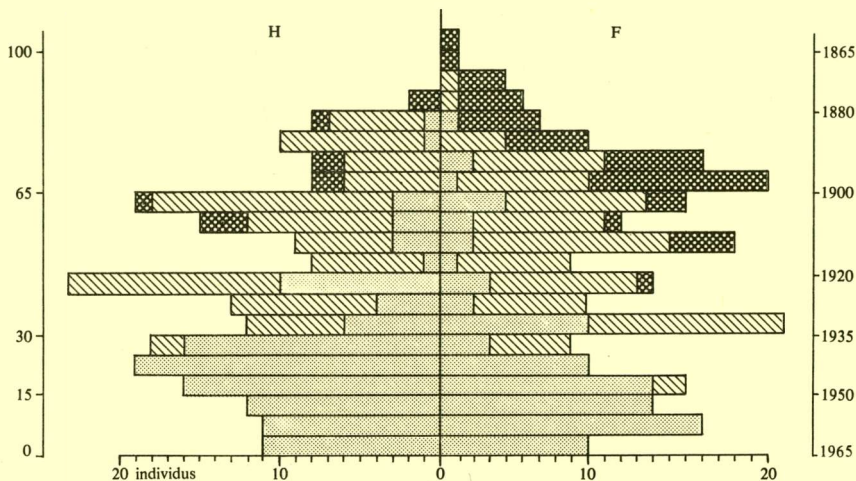
2. Dépouillement des registres municipaux de Chora: l'état civil depuis 1835, et surtout le *dimotologhion*, confectionné fin 1959 et régulièrement remis à jour depuis. Ce registre renferme 411 cases familiales et 1.701 individus, dont 998 sont toujours en vie en octobre 1986. Le document permet de reconstituer sur trois générations la population légale du village, les struc-

7. Liste aimablement fournie par l'éditeur-rédacteur, Michalis Yérakis. *Amorgiavoí Antilaíoi*, Kykladon 3A, 113 61 Athènes.

CHORA D'AMORGOS: PYRAMIDE DES ÂGES 1965 et 1986

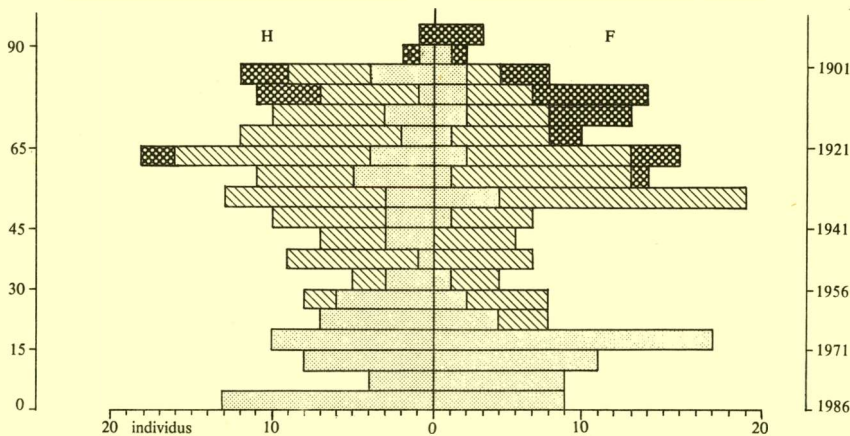
19 décembre 1965

449 hab.



Octobre 1986

342 hab.



Célibataires

Mariés

Veufs et divorcés

tures démographiques à différentes époques et notamment des données concernant les unions matrimoniales et la fécondité⁸ (tableaux 4, 5, 6).

Afin d'estimer les fluctuations saisonnières de la population et l'incidence du tourisme, j'ai obtenu le mouvement portuaire mensuel (voyageurs et véhicules) pour l'année 1986 à la capitainerie de Katapola, ainsi que le nombre de chambres et lits déclarés par l'habitant à l'Office National du Tourisme (EOT) par village. Sur le même sujet, la consommation d'eau potable relevée au compteur pour l'ensemble de l'année 1987 dans 285 maisons de Chora, apporte également des éléments d'appréciation.

Sur le plan de l'économie et des ressources, je me suis intéressé aux documents de statistique agricole, montrant la propriété foncière, le cheptel et sa distribution, la production. J'ai obtenu également le relevé mensuel pour l'année 1986 des pensions et retraites payées par l'intermédiaire de la Poste aux agriculteurs, commerçants-artisans et ouvriers (OGA, TEVE, IKA) et par la capitainerie aux anciens marins (NAT). S'y ajoutent d'autres éléments comme la répartition des abonnés au téléphone dans l'île, des véhicules motorisés, etc., sans oublier le change touristique et les remises en provenance de l'étranger créditées par la Poste.

J'ai aussi porté mon attention aux institutions scolaires de Chora, l'école primaire (19 élèves en 1986-87) et l'établissement secondaire: 68 élèves, dont 24 originaires de Chora, avec 7 garçons hébergés dans l'internat appartenant au monastère, le reste fréquentant le lycée grâce au car scolaire subventionné par l'État.

Parallèlement à la recherche de documents chiffrés, j'ai poursuivi les enquêtes informelles auprès des habitants, rencontrés sur leur lieu de travail, au café ou à domicile. Ces enquêtes dans l'île devraient être continuées en 1988 et complétées par une prise de contact avec la communauté athénienne, notamment par l'intermédiaire de l'*«Amicale des gens de Chora»* vivant dans la capitale.

PREMIÈRES CONCLUSIONS: UN TYPE DE «DÉVELOPPEMENT LENT»

Amorgos est demeurée depuis l'époque médiévale et jusqu'aux temps modernes une île lointaine et difficile d'accès. La fondation du monastère en 1088, la même année qu'à Patmos, n'y a pas suscité ultérieurement le développement d'une activité marchande conséquente, comme dans l'île-soeur du Dodécanèse aux XVI^e-XIX^e siècles. L'accueil de réfugiés kassiotés, pendant la guerre d'in-

8. Voir tableaux nos 4, 5, 6 et la pyramide des âges en 1965 et 1986.

dépendance, n'y provoque pas la création d'un port comme à Syra. Cul-de-sac jusqu'en 1912 et île sentinelle jusqu'à la libération du Dodécanèse, Amorgos se distingue comme lieu de bannissement d'officiers royalistes sous Vénizélos. Pendant la dictature de Métaxas (1936-1940) une centaine d'opposants de gauche sont relégués à Chora. Par ailleurs, rares sont les réfugiés micrasiatiques à avoir fait souche dans l'île.

Mal desservie par les paquebots vétustes qui assuraient les «lignes stériles» subventionnées par l'État, Amorgos ne sera désenclavée que très tardivement. Le premier tronçon de route carrossable reliant Katapola à Chora n'est ouvert qu'en 1964, et il faut attendre 1968 pour la construction d'un quai accostable aux car-ferries. La route qui raccorde le chef-lieu à Éghiali n'est toujours pas terminée, et seuls y circulent depuis 1983 les véhicules tout terrain. C'est d'ailleurs à cette date qu'un môle accostable a été aménagé à Ormos Éghialis et que le Haut-Pays a été enfin raccordé à la petite centrale électrique de Katapola.

Postée à 180 km à vol d'oiseau du cap Sounion, il faut encore quatorze à quinze heures aux car-ferries de l'«*Hellenic Coastal Lines SA*» (à participation majoritaire de l'État) pour parcourir par temps calme les 175 milles marins qui séparent le Pirée de Katapola. En belle saison on compte cinq à six services hebdomadaires; ils s'espacent entre la fin octobre et le début mai. En période de vents forts, la fréquence devient aléatoire et le périple, bloqué par les escales forcées et les interdictions de reprendre la mer peut parfois durer trois à quatre jours. Il n'est pas rare qu'en hiver l'île reste une semaine à dix jours sans voir accoster un bateau des lignes régulières.

Pourtant, Amorgos — sauf en période de fortes tempêtes — a cessé d'être un de ces rochers quasiment inaccessibles de l'Égée d'il y a vingt ans: Anaphi, Pholegandros, Sikinos. Mais son éloignement relatif, conjugué à la rareté des plages et à la médiocrité du réseau routier (6 km de route goudronnée) préserve pour l'instant l'île d'un envahissement touristique global, comme dans les îles voisines d'Ios, Santorin, Paros et à Naxos-ville. Les structures d'accueil touristiques (196 chambres meublées déclarées dans l'île en 1986 et 145 dans les îlots secondaires; en réalité au moins le double) sont pour l'essentiel assez sommaires. Aménagées par les insulaires et quelques Athéniens, elles conviennent particulièrement à une clientèle grecque modeste et à de jeunes étrangers impécunieux.

Amorgos, «vingt ans après», a-t-elle fondamentalement changé? Au premier abord, pas beaucoup. Il y a certes les deux ports accostables, un réseau routier rudimentaire et une cinquantaine de véhicules automobiles, l'électricité partout, l'eau potable au robinet à Katapola, Chora et Ormos. L'île possède quatre dispensaires ruraux, et celui du chef-lieu a un équipement de

base pour des radiographies et des analyses sommaires. Il arrive pourtant, par suite de mutations fréquentes et des congés, qu'un seul praticien doive assurer l'ensemble du service dans l'île entière pendant des périodes assez longues. Mais c'est désormais sur appel téléphonique que le médecin est appelé au chevet des malades, et le jeune médecin de Chora pratique la moto — et non plus le cheval — comme son confrère d'il y a vingt ans. Par ailleurs, les grands malades et les accidentés sont évacués aujourd'hui par hélicoptère. Ajoutons aussi qu'un cabinet dentaire et une pharmacie ont récemment ouvert leur porte à Katapola. Par contre, il n'y a toujours pas de vétérinaire (et donc pas de contrôle pour l'abattage des bêtes) dans une île où l'élevage demeure une des activités principales.

On a construit abondamment à proximité des deux marines, mais beaucoup moins que dans les îles à forte fréquentation touristique. À Chora même, dont le site médiéval est classé et où la construction est soumise aux normes architecturales et aux astreintes du Service des Antiquités, le béton neuf — assez envahissant là encore — prend toutefois des allures un peu plus discrètes.

L'abandon des terrasses agricoles, déjà sensible au milieu des années soixante, s'est quasiment généralisé dans les parties hautes de l'île. Les champs laissés en friche sont devenus des terres de pacage, dont la location se règle toujours en fromages, même quand le propriétaire s'est installé à Athènes. Par contre, la mécanisation a permis l'aménagement des surfaces consacrées aux cultures fourragères sèches dans le Kato Méria. Quant à l'espace irrigable, il se cantonne toujours au *kambos* de Katapola et à celui d'Ormos. Quelques cultures potagères y alternent avec les olivettes et la vigne à vin.

Les temps d'une semi-autarcie, de la pénurie des produits de première nécessité, de la rareté des espèces et du recours fréquent au troc sont aujourd'hui révolus. Certes, les paiements en nature persistent encore pour l'élevage et pour la récolte des olives, le journalier recevant la moitié de la production en huile. L'huile qui demeure, pour les foyers les plus pauvres, l'élément nutritif par excellence.

Presque toutes les denrées de consommation courante sont acheminées par camion, d'Athènes ou de Naxos (d'où viennent les pommes de terre et autres légumes). Les menus échanges de produits agricoles locaux (huile, viande, miel, fromages) contre des denrées alimentaires de base (sucre, sel, riz, pâtes, légumes secs, café, etc.) expédiées par les migrants implantés à Athènes, et qui formaient le gros des transferts assurés par le *tachydromos*, n'ont pas résisté à l'avènement du car-ferry. On se sert désormais pour le quotidien et le superflu dans les *pandopolia*, ou bien l'on passe commande sur catalogue aup-

rès du camionneur. Ce dernier n'accompagne d'ailleurs plus le véhicule pendant la traversée: il embarque le camion à Katapola, que son associé domicilié dans l'agglomération viendra récupérer à l'arrivée au Pirée.

Les magasins bien achalandés, les écoliers et lycéens vêtus avec soin que l'on croise dans le car scolaire, le réfrigérateur, le téléviseur dans la plupart des ménages, les comptes d'épargne fournis et la frénésie du béton témoignent également d'une évolution sensible du niveau de vie. Niveau certes modeste, dans une société rurale où un grand dénuement — pour ne pas dire la misère — a été très longtemps la règle quasi-générale. Société qui elle aussi se transforme, et où les puissants ne sont plus exclusivement des propriétaires fonciers-commerçants. On remarque ainsi à Chora la place prise par des individus d'extraction modeste qui, après avoir servi dans la marine marchande, sont revenus assez jeunes au pays pour y investir et travailler. L'un est aujourd'hui entrepreneur et hôtelier, l'autre agriculteur-boulangier, le troisième camionneur, etc.

Amorgos constitue un exemple typique de l'évolution des espaces insulaires périphériques de la Grèce d'aujourd'hui. La diminution de la production agricole est compensée par la recrudescence des apports monétaires: investissements de l'État dans la création d'infrastructures de base (équipement portuaire, réseau routier, électrification, adductions d'eau potable, etc.); subventions importantes à la desserte maritime de l'île et soutien financier aux communes pour des travaux d'intérêt local. C'est ainsi que le réseau d'eau potable à Chora, financé par l'État, a été ensuite cédé à la municipalité qui l'entretient, le gère et intègre les redevances des consommateurs dans son budget communal. Par ailleurs, l'État apporte un soutien aux initiatives privées des insulaires par une politique de prêts à moyen et long terme à des taux intéressants, qui sont utilisés pour la construction particulière et locative, l'équipement hôtelier et agricole. Dans ce minuscule chef-lieu que constitue Chora, la présence des institutions gouvernementales se traduit par un contingent appréciable de fonctionnaires et employés appointés par l'État et les organismes assimilés. C'est souvent le cumul d'un salaire modeste mais assuré et d'une activité artisanale ou agricole parfois plus rémunératrice, qui explique l'attrait de la fonction publique et son rôle pour le maintien sur place de jeunes adultes. Ajoutons les pensions et retraites, les rentrées touristiques fournies par la location de chambres, la restauration, les achats divers et l'utilisation des cars pour se rendre à la plage ou à la marine, sans oublier bien sûr les remises migratoires adressées d'Athènes et de l'étranger. De telle manière qu'il reste peu d'individus ou de ménages qui ne bénéficient pas d'un complément de

ressources aux maigres allocations de la retraite des agriculteurs.⁹

Amorgos bénéficie ainsi des retombées du développement général de l'Hellade au cours des vingt dernières années. Développement qui, sur le plan des réalisations productives, s'exerce principalement dans les «espaces utiles» de la Grèce continentale: région urbaine d'Attique et agglomération de Salonique, nord-ouest du Péloponnèse, Thessalie centrale et Macédoine occidentale. Les espaces marginaux égéens, tout en restant à la traîne de la capitale, tirent également parti d'une plus grande sollicitude de l'État, plus ouvert semble-t-il qu'autrefois aux nécessités d'une revitalisation de la province insulaire.

9. La retraite mensuelle pour un individu seul s'élève à 7.750 drachmes en 1986 et à 14.000 pour un couple (14 mensualités annuelles). On compte à Amorgos 350 retraités agricoles, 56 anciens artisans ou commerçants, 22 ouvriers et 36 marins à la retraite.

TABLEAU I

Groupe insulaire d'Amorgos: Évolution de la population présente et légale, 1834-1981

Année	Population présente*			Population présente**			Population légale	Hommes pour 100 femmes (p. présente)
	Total	Dème d'Amorgos	Dème d'Éghiali	Total	Île d'Amorgos	Îles secondaires		
1834	2.451	1.381	1.070					
1848	3.557	..	..					
1856	3.699	..	..					
1861	3.185	..	..					
1870	3.594	2.198	1.396					91,0
1879	3.893	2.338	1.555	3.893	3.257	636		88,3
1889	4.058	2.641	1.417	4.058	3.394	664		
1896	4.286	2.826	1.460	4.275	3.561	714		
1907	4.140	2.627	1.513	4.120	3.314	806	5.572	101,2
1920				4.336	3.324	1.012		99,5
1928				4.225	3.171	1.054	4.953	103,1
1940				4.033	3.069	964	4.856	115,6
1951				3.492	2.505	987	4.707	108,1
1961				2.957	2.096	861	4.285	96,7
1971				2.548	1.822	726	3.504	96,1
1981				2.310	1.722	588	3.081	

Sources

Pour 1834: Journal Officiel (*Ephiméris tis Kyvernisséas*), n° 4, 10 mars (26 février) 1835. Donné à Nauplie le 13 octobre 1834. Pour les autres recensements, voir les publications de l'Office National de Statistique de la Grèce (Athènes).

* Y compris l'îlot de Kinaros (4,3 km²), appartenant au dème, puis à la commune d'Éghiali, rattaché en 1947 à Léros (Dodécannèse).

** Non compris l'îlot de Kinaros.

Le dème (municipalité) d'Amorgos comprenait les communes actuelles d'Amorgos (Chora), d'Arkessini et de VROUTSI (Kato Méria), de Katapola, de Kouphonissia, Schinoussa et Héraklia (133,1 km²).

Le dème d'Éghiali comprenait les communes actuelles d'Éghiali, de Tholaria et celle de Donoussa (59,3 km²; 63,6 km² avec l'îlot de Kinaros).

TABLEAU 2

Évolution de la population d'Amorgos et des îles secondaires voisines, par commune (1879-1981)

Île et commune	Année de formation communale	s(km ²)	1879	1889	1907	1928	1940	1951	1961	1971	1981
Total (densité)		192,4	3.893 (20,2)	4.058 (21,1)	4.120 (21,4)	4.225 (22,0)	4.033 (21,0)	3.492 (18,1)	2.957 (15,4)	2.548 (13,2)	2.310 (12,0)
Île d'Amorgos		126,3	3.257 (25,8)	3.394 (26,9)	3.314 (26,2)	3.171 (25,1)	3.069 (24,3)	2.505 (19,8)	2.096 (16,6)	1.822 (14,4)	1.722 (13,6)
Ano Méria (N-E)		45,5	1.418 (31,2)	1.264 (27,8)	1.327 (29,2)	1.076 (23,6)	1.070 (23,5)	882 (19,4)	791 (17,4)	655 (14,4)	599 (13,2)
Éghiali	1864	31,0	1.010	900	939	755	779	635	550	461	426
Tholaria	1912	14,6	408	364	388	321	291	247	241	194	173
Centre		49,0		1.822 (37,2)	1.517 (31,0)	1.421 (29,0)	1.426 (29,1)	1.107 (22,6)	840 (17,1)	745 (15,2)	764 (15,6)
Katapola	1912	11,0	333	497	663	641	606	521	373	324	411
Chora	1864	38,0		1.325	854	780	820	586	467	421	353
Kato Méria (S-O)		31,8	1.506 (9,7)	308 (9,7)	470 (14,8)	674 (21,2)	573 (18,0)	516 (16,2)	465 (14,6)	422 (13,3)	359 (11,3)
Arkessini	1912	21,0				417	381	341	300	274	251
Vroutsi	1925	10,8				257	192	175	165	148	108
Îles secondaires		66,1	636 (9,6)	664 (10,0)	806 (12,2)	1.054 (15,9)	964 (14,6)	987 (14,9)	861 (13,0)	726 (11,0)	588 (8,9)
Donoussa	1950	13,8	137 (9,9)	153 (11,1)	166 (12,0)	235 (17,0)	213 (15,4)	272 (19,7)	210 (15,2)	149 (10,8)	116 (8,4)
Kouphonissia	1963	26,0	163 (6,3)	190 (7,3)	204 (7,8)	273 (10,5)	285 (11,0)	300 (11,5)	300 (11,5)	251 (9,7)	237 (9,1)
Schinoussa	1921	8,5	129 (15,2)	110 (12,9)	201 (23,6)	260 (30,6)	239 (28,1)	226 (26,6)	196 (23,1)	197 (23,2)	140 (16,5)
Héraklia	1927	17,8	207 (11,6)	211 (11,9)	235 (13,2)	286 (16,1)	227 (12,8)	189 (10,6)	155 (8,7)	129 (7,2)	95 (5,3)

TABLEAU 3

Évolution de la population de Chora d'Amorgos, dans les limites actuelles de la commune, 1889-1986

Date du recensement	Population présente ("de fait")						Population légale ("de droit")			
	Total	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes	Grecs, inscrits sur les registres de:		Total	Inscrits et habitant la commune	Recensés ailleurs Grèce	Se trouvant à l'étranger défini
					même commune	autre commune				
15-21 avril 1879	[1.506]	[y compris Kato Méria]								
16 avril 1889	1.325									
6 octobre 1896	1.009									
27 octobre 1907	854	418	436	95,9						
19 décembre 1920	840	422	418	101,0						
16 mai 1928	780	384	396	97,0	742	38	1.534	742 48,4%	792 51,6%	—
16 octobre 1940	820	492	328	150,0			1.299			
7 avril 1951	586	302	284	106,3			1.376			
19 mars 1961	467	221	241	91,7	419	48	1.136	419 36,9%	690 60,7%	27 2,4%
19 décembre 1965	449*	222	227	97,8		..	—			
14 mars 1971	421	193	209	92,3	365	56	787	365 46,4%	406 51,6%	16 2,0%
5 avril 1981	353	..	..	..			759	..	..	..
octobre 1986	342**	171	171	100,0	..	..	998	342 34,3%	505 50,6%	99 9,9%

* Population légale domiciliée habituellement à Chora le 19 décembre 1965.

** Idem, courant octobre 1986.

TABLEAU 4

Population légale de Chora d'Amorgos par domicile habituel en octobre 1986

<i>Domicile habituel</i>	<i>Individus</i>		<i>Domicile habituel</i>	<i>Individus</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>		<i>N</i>	<i>%</i>
Total général	998	100,0	Reste Grèce continentale	14	1,4
Chora	342	34,2	Béotie (Thèbes)	1	
Reste région d'Amorgos	47	4,7	Phthiotide (Lamia)	3	
Katapola	35	3,5	Élide	1	
Vroutsi	1	0,4	Larissa	1	
Arkessini	3		Magnésie (Volos)	4	
Éghiali	4	0,6	Épire (Iannina)	1	
Tholaria	2		Émathie	1	
Donoussa	2	0,2	Salonique	1	
			Thrace (Hevros)	1	
Reste des Cyclades	25	2,5	Étranger	52	5,2
Syra (Hermoupolis)	6		Égypte	6	
Naxos	6		Chypre	1	
Santorin	6		Israël (Jérusalem)	1	
Andros	4		France	4	
Tinos	1		Grande-Bretagne	2	
Mykonos	1		Pays d'outre-mer		
Kimolos	1		Canada	1	
Égée (Dodécannèse)	8	0,8	États-Unis	11	
Rhodes	4		Afrique du Sud	4	
Karpathos	3		Australie	22	
Kalymnos	1		Non défini	99	10,0
Crète (Apokoronas)	3	0,3			
Îles Ioniennes (Céphalonie)	1	0,1			
Attique - nome	407	40,8			
(agglomération d'Athènes)					

Source

Dimotologhion de Chora d'Amorgos.

TABLEAU 5

*Population légale résidant habituellement à Chora,
par groupes d'âge et par taille des ménages, 1965 et 1986*

Groupes d'âge	19 décembre 1965				octobre 1986			
	Total	%	H	F	Total	%	H	F
Total	449	100,0	222	227	342	100,0	171	171
0-14 ans	72	16,0	34	38	51	14,9	25	26
15-29 ans	85	18,9	53	32	56	16,4	25	31
30-44 ans	91	20,3	48	43	36	10,5	21	15
45-64 ans	103	23,0	51	52	105	30,7	52	53
65 ans et +	98	21,8	36	62	94	27,5	48	46

	1965	1986
Âge moyen	42 ans	46 ans
Indice de vieillesse (personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 15 ans)	136	184
Sex ratio (hommes pour 100 femmes)	98	100

Taille des ménages	N. de ménages		N. de personnes		Taille des ménages	N. de ménages		N. de personnes	
	1965	1986	1965	1986		1965	1986	1965	1986
Total	135	149	449	342					
1 personne	16	57	16	57	6 personnes	8	4	48	24
2 personnes	36	44	72	88	7 personnes	5	1	35	7
3 personnes	25	14	75	42	8 personnes	1	—	8	—
4 personnes	30	21	120	84	9 personnes	—	—	—	—
5 personnes	13	8	65	40	10 personnes	1	—	10	—
					Moyenne			3,33	2,30

Sources

«*Katalogos Aporon*» (liste des nécessiteux) du 19 décembre 1965, complété par le «*Dimotologhion*» (registre de citoyenneté).

Dimotologhion, état en octobre 1986.

TABLEAU 6

Unions matrimoniales, âge moyen des conjoints et de la mère, naissances vivantes enregistrées, par périodes principales

<i>Caractéristiques</i>	<i>Période initiale de l'union matrimoniale</i>				
	<i>Avant 1910</i>	<i>1910 à 1929</i>	<i>1930 à 1949</i>	<i>1950 à 1969</i>	<i>1970 à 1986</i>
Nombre total des unions	37	106	85	98	37
<i>Âge moyen des conjoints au début de l'union</i>					
Homme	27,5	31,1	32,3	32,1	31,8
Femme	25,1	26,5	26,8	27,7	25,5
Âge moyen de la mère lors de la première naissance	26,2	27,0	26,4	27,5	25,5
% des mères accouchant pour la 1ère fois après 30 ans	18,2%	26,1%	26,1%	33,3%	20,6%
Unions sans progéniture dont femmes âgées de 40 ans et plus au début de l'union	4 4	14 8	19 8	22 6	3 1
Femmes ayant eu des enfants nés vivants	33	92	65	75	34
1 enfant	4	17	13	21	10
2 enfants	5	16	21	31	16
3 enfants	2	12	12	14	5
4 enfants	2	17	7	7	2
5 enfants	2	12	7	2	1
6 enfants	10	7	3	—	—
7 enfants	2	2	1	—	—
8 enfants	1	2	1	—	—
9 enfants	3	4	—	—	—
10 enfants	1	—	—	—	—
11 enfants	—	3	—	—	—
12 enfants	1	—	—	—	—
Naissances vivantes dont hors mariage	169 —	354 2	186 6	164 2	70 —
Décès infantiles (>5 ans)	17	27	12	3	—
Décès entre 5 et 14 ans	3	4	2	—	—
<i>Nombre moyen d'enfants nés vivants</i>					
Par union	4,57	3,34	2,19	1,67	1,89
Par union féconde	5,12	3,85	2,82	2,16	2,06
Par femme féconde	5,12	3,85	2,86	2,19	2,06
a) à cycle révolu	5,12	3,85	2,86	2,08	2,25
b) âgée de —45 ans en 1986	—	—	—	2,53	2,03

Source

Dimotologhion de Chora d'Amorgos, octobre 1986.